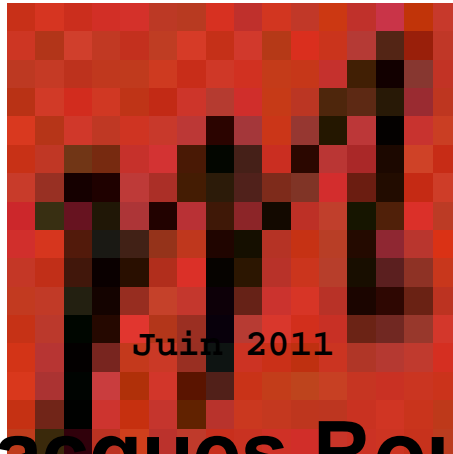


<http://montesquieu.ens-lyon.fr/spip.php?article850>



Jean-Jacques Rousseau, Montesquieu, Discours et écrits

- Lectures critiques - Lectures critiques 2010 - printemps 2012 -

Date de mise en ligne : dimanche 5 juin 2011

Copyright © Montesquieu - Tous droits réservés

Jean-Jacques Rousseau, Montesquieu, *Discours et écrits* (*De l'esprit des lois*, livres I-III ; *Discours sur l'économie politique*), Les Éditions de l'Épervier, « Les grands combats de la liberté », s.l., 2010, 111 pages, ISBN 978-2-36194-005-8.

Cet ouvrage de petit format s'inscrit dans une collection où figurent Hugo et Lamartine, Marx et Proudhon, Louise Michel et Sébastien Faure ; aucun éditeur scientifique n'est signalé : on peut penser que le rôle en est assuré par le directeur de collection (Michael Vernan), dont le seul nom est donné.

Il s'ouvre avec une « Présentation » de deux pages qui conclut en rapprochant Montesquieu et Rousseau pour en faire « les pères des révolutionnaires de 1789 et de 1793 », leurs « principes » étant « encore au fondement de notre modèle républicain ». Il s'achève avec deux « Chronologies » dont on ne s'attardera pas à relever toutes les erreurs, approximations, bévues, etc. Ne cherchons pas noise à une présentation aussi sommaire, ni à une publication qui veut rendre accessibles, à un prix pas tout à fait modique cependant (près de dix euros), des pages essentielles. Ces deux textes brefs sont proposés à la lecture sans appareil critique qui en alourdit la présentation et presque dans leur fraîcheur initiale.

Le choix de ces textes semble s'imposer de lui-même, tout comme le rapprochement des deux auteurs, bien qu'ils reposent l'un et l'autre sur un fondement très vague, que l'on trouve finalement énoncé de la manière la plus claire par la quatrième de couverture : « Les premiers ils ont rompu avec la tradition antérieure [*sic*], qui depuis Platon jusqu'à Hobbes avait toujours justifié les pouvoirs forts. » Tout comme les conclusions de la Présentation citées ci-dessus, cette justification montre les limites de l'exercice : l'ouvrage semble surtout destiné à inciter le lecteur à réfléchir sur l'époque actuelle à partir de textes que l'on souhaite faire parler par eux-mêmes, et bien peu à présenter les auteurs et les textes de manière quelque peu rigoureuse.

On remarquera que la préface de *L'Esprit des lois* est privée de ses notes (celles des livres I à III sont regroupées à la fin du texte) ; et seule la Chronologie signale que l'édition du *Discours sur l'économie politique* de 1758 (l'article « Économie politique » de l'Encyclopédie) remonte en fait à 1755.

Catherine Volpilhac-Auger

ENS de Lyon